



**Projet d'avis**  
**Aménagement et développement durable du territoire**  
**Création des contrats d'aménagement intercommunaux**

**Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers**  
**Monsieur le Président et rapporteur de la commission**

Monsieur Laurent WAUQUIER, Président de la Région Auvergne Rhône-Alpes a sollicité en urgence le CESER sur le projet de délibération cadre remplaçant les actuels contrats Auvergne Plus et les contrats de développement durable Rhône-Alpes

Si la CFTC comprend fort bien que l'harmonisation et l'optimisation de nos 2 ex région est un point de passage obligé et si notre force est de bien travailler ensemble, ce n'est pas pour autant que nous confondrons vitesse et précipitation.

Pour notre part, la CFTC ne peut qu'approuver qu'un avis circonstancié de l'assemblée représentant la société civile organisée faute d'élément précis d'appréciation ne puisse être considéré que comme un positionnement d'étape

La CFTC votera cet avis